

MIGRATIONS INTÉRIEURES ET VILLES DANS LA FRANCE DU XIX^E SIÈCLE

Article paru dans *Historiens et Géographes*, octobre- novembre 1992, p. 151-160.

La pagination originale est donnée en italiques entre crochets.

Alain FAURE
Université de Paris X-Nanterre
afaure@u-paris10.fr

Partir, puis à nouveau se fixer, abandonner ses racines par libre décision, de tels actes, souvent douloureux et difficiles, sont toujours pour l'individu comme pour la société, créateurs de vie, d'évolution et de progrès. Les déracinés ne jouent-ils pas un rôle privilégié dans les événements et, au XIX^e siècle, n'est-ce pas le peuple parisien, ce fleuve humain constamment renouvelé de l'extérieur, qui décida maintes fois du sort politique du pays ? Car il est bien vrai de dire que les Français, pourtant déjà réputés casaniers, ont beaucoup bougé au cours de ce siècle ; non bien évidemment que la période moderne ait ignoré les déplacements de population, mais c'est bien à ce siècle que revient l'apparition de phénomènes démographiques fondamentaux : d'une part ce qu'on est convenu d'appeler "l'exode rural", et de l'autre une urbanisation galopante, certes moins intense et plus mal répartie que dans d'autres pays aux mêmes époques, mais suffisante pour imposer le fait urbain à l'attention de tous les contemporains.

Or, précisément, cette agglomération continue des individus dans les villes ne cessa d'effrayer les responsables politiques, les administrateurs, les médecins, les démographes. La grande ville, à les en croire, était un milieu fondamentalement artificiel, mortifère, où venait s'abîmer la "race" française, et, de plus, anomique, sans morale, sans liens collectifs. Tout ce remue-ménage démographique inquiétait.

Voyons de plus près les aspects généraux de ces profondes et si dérangeantes mutations.

Qui part ?

Apparemment, rien de plus simple. Soit par exemple l'évolution comparée de la population urbaine et de la population rurale, l'une et l'autre définies d'après les critères officiels en vigueur, à savoir plus ou moins 2 000 habitants agglomérés au chef-lieu de la commune :

	Population rurale	Population urbaine	Population totale	Pourcentage des	
				urbains	ruraux
1846	8 646 743	26 753 743	35 400 486	24,4	75,6
1896	15 025 812	23 492 163	38 517 975	39,1	60,9

Même si, à l'extrême fin du siècle, la grande ville reste rare – il n'y en a à vrai dire qu'une seule : Paris, avec ses deux millions et demi d'habitants en 1901, date à laquelle seul Lyon dépasse le demi-million, et encore de bien peu et

au prix de falsifications statistiques –, le dépeuplement des campagnes au profit de la ville semble, au vu de ces chiffres, une vérité d'évidence. Mais en fait ils dissimulent une partie des mouvements réels de la population ; d'autre part cette notion de rural sur laquelle ils reposent est trompeuse et demande à être examinée de près.

Mouvements réels de la population... En effet la destination ville-campagne n'a jamais été qu'une destination parmi d'autres pour les candidats à la migration. Un chercheur, s'appuyant [151] sur un échantillon des plus sérieux, a récemment établi que les villageois qui quittaient leur département de naissance dans la première moitié du XIXe siècle allaient en majorité se fixer... dans d'autres villages ; certes, dans un deuxième temps, la destination urbaine allait remporter mais sans que n'aient pour autant cessé les échanges entre régions rurales¹. Surtout, les grandes données chiffrées, trop espacées, ne rendent point compte de l'importance des migrations rurales organisées en vue du retour : le XIXe siècle a été le grand siècle des "migrations temporaires", gens de la montagne, mais aussi gens de la plaine, partant régulièrement qui pour les moissons, qui pour les vendanges, qui pour la ville accueillante aux petits métiers de la rue et demandeuse en ouvriers solides pour ses travaux de bâtisse, et régulièrement revenant au pays. Les mémoires de Martin Nadaud ont rendu célèbre le cas des maçons de la Creuse, vivant un pied à Paris, un pied au village². La campagne vient bien à la ville, mais ses ressortissants ne s'y fixent pas forcément. Les racines sont parfois longues à pousser sous le pavé des villes.

Prenons garde au cliché, car le témoignage de Nadaud ainsi que les travaux du spécialiste de ce type de migrations, Abel Chatelain³, pourraient nous faire accroire que ces déplacements étaient toujours parfaitement réglés, balisés, et que leur principal bienfait aurait été d' "épargner" aux ruraux concernés – tout Chatelain tient dans cette idée – un exode définitif dans la grande ville, une perte de leur [152] identité paysanne dans l'anonymat urbain. Très cahotiques apparaissent au contraire les parcours de ces migrants, tout au moins pour ceux orientés vers les villes, et c'est plutôt d'une itinérance d'origine rurale dont il faudrait parler que d'un schéma migratoire bien au point. Une controverse qui opposa jadis Abel Chatelain et Michel Vovelle à propos des migrants de Marseille sous la Révolution avait bien posé le problème⁴. Les habitants des garnis misérables du grand port étaient-ils de besogneux montagnards venus travailler en ville et se logeant là par simple économie, ou bien des déracinés échoués dans ces bouges et bientôt confondus avec le reste du "prolétariat flottant" de Marseille. Errants ou migrants ?

La question principale qui se pose à propos des migrants s'installant en ville – avec ou non au cœur l'idée du retour – est de savoir *qui*, précisément, *ils étaient*. La réponse n'est peut-être pas celle attendue. Il s'agit fort souvent de ruraux, certes, mais pas de n'importe quels ruraux, et il s'agit aussi de migrants d'origine proprement urbaine. Voyons d'abord le côté campagnard des choses, à partir de quelques exemples. Dans les campagnes picardes étudiées par

¹ P. A. Rosental, "Paure e statistica : l'esoda rurale è un mito ?", in Quaderni storici, n° 78, déc. 1991, p.845-873

² Martin Nadaud, *Mémoires de Léonard, ancien garçon maçon*, Hachette, 1976, 557 p. (édition établie et commentée par Maurice Agulhon)

³ Abel Chatelain, *Les migrants temporaires en France de 1800 à 1914*, Publications de l'Université de Lille III, 1967, 2 vol., 1213 p.-cartes.

⁴ Michel Vovelle, "Le prolétariat flottant à Marseille sous la Révolution française", in *Annales de démographie historique*, 1968 p. 111-138 ; voir le débat, in même périodique 1970, p. 426-437.

Philippe Pinchemel, l'émigration rurale a toujours eu pour aliment le textile et ses crises, disparition de la fabrication à domicile d'abord, puis fermeture des usines de campagne. "Le secteur agricole n'est pas le grand responsable de la dépopulation rurale."⁵ En Beauce, selon Jean-Claude Farcy, un peu plus d'un jeune sur sept quittait le pays, principalement pour Paris, et ce très régulièrement depuis les années 1850 : or, dans ce flux étaient toujours sur-représentés les milieux d'artisans et de commerçants des grosses bourgades et des petites villes de la Beauce. Et l'auteur de conclure, au vu également des professions [153] exercées en ville par ces Beaucerons mobiles, qu'on aurait bien tort de parler d'une émigration de misère et de déracinés forcément voués à la prolétarisation⁶. De même, on a depuis longtemps remarqué au sujet de la Creuse migrante que la carte des cantons "donnant" traditionnellement beaucoup de maçons, ne correspond pas ou guère. à celle des cantons où la population agricole était la plus dense⁷. Ceux qui partent ne sont pas ceux qui logiquement devraient partir. Au risque d'être contredit par les recherches nouvelles des historiens ruralistes, on peut aujourd'hui avancer l'idée que la migration rurale n'amena au XIXe siècle que peu de paysans en ville et que les ruraux transplantés étalent surtout des volontaires, pour certains des héritiers, et en tout cas des jeunes [154] pour qui la ville n'était certainement pas le lieu d'un échouement.

Inversement, nous plaçant maintenant du côté de la ville, qui voyons-nous arriver ? Les historiens des sociétés urbaines ont naturellement retrouvé la caractéristique non paysanne des immigrés ruraux : Yves Lequin y a tout particulièrement insisté à propos des ouvriers de Lyon, constatant par exemple qu'à la fin du siècle, "la crise agricole n'est pas synonyme de transfert massif de main d'œuvre vers les industries urbaines"⁸. Mais le plus frappant reste le *très grand nombre de nouveaux citadins de souche urbaine*. C'était aussi bien le cas des métallos de Saint-Étienne, tout au long du XIXe siècle, que celui des ouvriers embauchés à l'arsenal de Toulon dans les années 1830 à 1840⁹. Les conscrits de vingt ans habitant le très industriel 13e arrondissement de Paris en 1880 étaient, pour ceux d'origine non parisienne, plus de six sur dix à avoir vu le jour dans une ville¹⁰. Chez les salariés de l'industrie – et en particulier chez les plus qualifiés – existait aussi une itinérance professionnelle, à l'image du Tour de France des compagnons, avec pour objectifs perfectionnement et meilleur salaire, en attendant que sonne l'heure du déclin des forces et de la fixation en quelque ville. Jean-Luc Pinol a cru ainsi discerner à partir de Lyon, la mobilité typique du migrant d'origine urbaine : avant Lyon, où il arrive jeune, il s'était

⁵ Philippe Pinchemel, *Structures sociales et dépopulation rurale dans les campagnes picardes de 1836 à 1936*, A. Colin, 1957, p. 103.

⁶ Jean-Claude Farcy, *Les paysans beaucerons au XIXe siècle*, Chartres, Société archéologique d'Eure-et-Loir, 1989, t. 1 p 382, 564 et suiv. ; "De la province à la région parisienne : l'exemple de l'Eure-et-Loir à la fin du XIXe siècle", in *Bulletin du Centre d'histoire de la France contemporaine* (Université de Paris-X-Nanterre), n° 7, 1986, p. 141-156.

⁷ Marie-Antoinette Carron, "Prélude à l'exode rural en France : les migrations anciennes des travailleurs creusois", in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1965 p 289-320.

⁸ Yves Lequin, *Les ouvriers de la région lyonnaise (1848-1914)*, PUL, 1977 t. 1, p. 250.

⁹ Jean-Paul Burdy, *Le Soleil noir*, PUL 1989, p 28-30 ; Maurice Agulhon, *Une ville ouvrière au temps du socialisme utopique : Toulon de 1815 à 1851*, Mouton 1970 p. 98 et suiv.

¹⁰ Alain Faure, "Une génération de parisiens à l'épreuve de la ville", in *Bulletin du Centre d'histoire de la France contemporaine*, n° 7, 1986, p. 157-173.

déjà arrêté dans une ville ; devenu lyonnais, il quittera plus volontiers la grande cité qu'un rural d'origine¹¹. L'urbanisation au XIXe siècle ? un essaimage

Des échanges entre réglons rurales qui se maintiennent, une mobilité inter-urbaine considérable, un courant migratoire venu des campagnes qui n'a point les allures traumatisantes et catastrophiques d'un "exode", sans oublier une certaine masse flottante de ruraux hésitant entre deux mondes, nous découvrons aujourd'hui la complexité et la grande diversité des mouvements responsables du brassage des populations et de l'enfantement des villes contemporaines.

La ville, monstre démographique ?

La grande ville, comme la mobilité, disons-nous, n'avait pas bonne presse au XIXe siècle. Le discours très politique des premières décennies – où l'on parlait de l'afflux de "classes dangereuses", de "barbares" venant camper dans les faubourgs de nos villes¹² – avait fait place à une sorte de déploration permanente, fondée sur un état jugé anormal des populations urbaines. Leur incapacité à se reproduire et leur mortalité considérable auraient voué à leur perte les migrants précipités dans ce gouffre, ou, n'importe comment trop nombreux et trop misérables, ils ne pouvaient espérer se fixer et s'intégrer. Passons rapidement au crible les points essentiels de cet argumentaire jadis si répandu.

D'abord, est-il exact que les villes ne se soient accrues au XIXe siècle que par le seul jeu de l'immigration ? Il est bien délicat de répondre puisqu'aucune étude d'ensemble n'existe sur cette question¹³. Démontrerait-elle que le rôle à n'en pas douter considérable de l'afflux migratoire était loin d'être toujours exclusif et qu'il pouvait même arriver qu'ici ou là, l'accroissement naturel pèse d'un plus grand poids dans la croissance ? A la fin du siècle, Lille ou Roubaix étaient dans ce dernier cas, sans doute exceptionnel. Paris a connu, irrégulièrement d'abord, puis très régulièrement après 1871, des excédents de naissance qui, à vrai dire, ont toujours peu compté au regard des vagues migratoires considérables submergeant quasi en permanence la capitale. En réalité, cette question n'a d'intérêt que par les réalités démographiques qui la sous-tendent : s'il existait en général un tel primat de l'immigration dans la croissance des villes, n'était-ce pas en raison du petit nombre des naissances, eu égard à la population rassemblée, et du grand nombre des décès ? L'immigration est d'autant plus "voyante" qu'elle porte sur une population qui stagne. Qu'en est-il donc de la *natalité et de la mortalité urbaines au siècle dernier* ? [155]

Des naissances par milliers, mais une stérilité profonde, telle était la réputation attachée à la grande ville. Le taux de natalité relativement élevé ne doit pas tromper, disait-on, l'immigration ayant pour effet de multiplier le nombre des adultes dans la population urbaine, c'est le taux de fécondité – à savoir le rapport entre le nombre des naissances et celui des femmes en âge de procréer –, qu'il importe de considérer en priorité. Voici ce qu'en 1880 écrivait à ce sujet Louis-Adolphe Bertillon, le chef de la statistique parisienne : ¹⁴

¹¹ Jean-Luc Pinol, *Les mobilités de la grande ville*, Presses de la FNSP, 1991, p. 184-185 et 200-201.

¹² Voir, entre autres textes célèbres à l'époque, H.A. Frégier, *Des classes dangereuses de la population des grandes villes...*, Baillièrre, 1840, 2 vol.

¹³ Voir cependant le ch. IV de *l'Histoire de la population française* (J. Dupaquier dir.), t. 3, De 1789 à 1914, PUF, 1988, p. 155 et suiv.

¹⁴ *Annuaire statistique de la ville de Paris*, 1880, p. 144.

"On trouve alors que 1 000 femmes nubiles (mariées ou non mariées) [...] au lieu de fournir annuellement comme en France 102 naissances vivantes (et les femmes anglaises et prussiennes en ont 140), n'en donnent que 88 à Paris, soit un déficit de 11 par an et par 1 000 femmes de 15 à 50 ans. Comme il y a à Paris environ 630 000 de ces femmes, c'est une perte annuelle de près de 9 000 petits enfants qui devraient naître et qui ne naissent pas."

Un tel raisonnement ne serait pas valable pour d'autres villes comme Lille ou encore Bordeaux : la fécondité de l'agglomération bordelaise a toujours été bien supérieure à celle de la Gironde rurale, si l'on en croit Pierre Guillaume¹⁵. Mais n'est-il pas surtout abusif, car qui nous dit que ces 9 000 petits enfants manquant à l'appel seraient nés si ces citadines infécondes étaient restées dans leur province. Il ne faut pas oublier que le contrôle volontaire des naissances apparaît à la fin du XVIII^e siècle... dans les campagnes. Certes, les historiens modernistes discutent ce point, et il en est qui insistent plutôt sur une diffusion précoce en ville des "funestes secrets", une diffusion qui, en tous cas, serait restée strictement limitée aux élites urbaines¹⁶. A l'époque où écrivait Bertillon, la natalité et la fécondité des arrondissements populaires de la capitale restaient bien supérieures à celles des arrondissements bourgeois à Paris, comme sans doute dans bien d'autres villes, le milieu ouvrier gardait encore un comportement [156] nataliste qui n'était plus de mise dans le monde rural. Dès lors, la moindre fécondité urbaine apparaît plus une affaire de moyenne entre quartiers contrastés qu'une vérité. A l'extrême fin du siècle et au début du nôtre, on verra s'effondrer à son tour la natalité urbaine : - 20 % à Paris entre 1880 et 1913 ! Les comportements s'étaient uniformisés et la ville avait "rattrapé" la campagne. La nature malthusienne de la ville n'est qu'un mythe. Mais quant à la mortalité ?

La forte fécondité populaire en ville s'accompagnait d'une mortalité que tout nous dit considérable. A Lille et dans ses faubourgs, sous le Second Empire, on dépassait 30 ou 35 décès annuels pour 1 000 habitants, contre 25 ailleurs en moyenne¹⁷. Ce qui frappe dans la capitale, plus que les taux globaux relativement modérés – effet là encore de la sur-représentation des adultes, moins exposés que les enfants et les vieillards –, c'est la mortalité épidémique qui venait périodiquement faucher les Parisiens : fièvre typhoïde et choléra. La principale épidémie cholérique, en 1832, fit 18 000 victimes¹⁸. Partout, les taux mortuaires les plus élevés étaient ceux des premiers âges de la vie : mortalité infantile – jusqu'à 12 mois –, puis mortalité des jeunes enfants, jusqu'à 4 ou 5 ans. Un seul chiffre : la classe d'âge 0-5 ans avait représenté 30,5 % des décès enregistrés à Paris en 1881, alors que son poids dans la population était d'à peine 8 %. Et cela, sans compter les décès des tout petits envoyés en nourrice dans une quelconque campagne, habitude citadine fort répandue au XIX^e siècle... Si l'enfant n'était pas rare, la société ne l'épargnait guère, et l'adulte était en fait un rescapé.

¹⁵ Pierre Guillaume, *La population de Bordeaux au XIX^e siècle*, A. Colin, 1972, p. 48-49.

¹⁶ *Histoire de la population française* (J. Dupaquier dir.), t. 2, *De la Renaissance à 1789*, PUF, 1988, p. 370 et suiv.

¹⁷ Pierre Pierrard, *La vie ouvrière à Lille sous le Second Empire*, Bloud et Gay, 1965, p. 135-136.

¹⁸ Sur le choléra voir Société d'histoire de la Révolution de 1848, *Le choléra, la première épidémie du XIX^e siècle*, 1958, XVIII, 189 p. (présentation de Louis Chevalier) ; Patrice Bourdelais et Jean-Yves Raulot, *Une peur bleue. Histoire du choléra en France (1832-1854)*, Payot, 1987, 310 p.

Tout cela est clair mais ne prouve pas d'emblée l'existence d'une "surmortalité" urbaine¹⁹. Les données mortuaires sur les villes du XIXe siècle sont en fait très dispersées. Il conviendrait de les rassembler et d'en faire l'étude critique pour dresser l'authentique "bilan humain" de l'urbanisation. Les villes avec leurs hôpitaux et leurs hospices étaient des mouvoirs institutionnels, si l'on ose dire : dans quelle mesure y mourrait-on beaucoup parce qu'on venait y mourir ? La grande mortalité ouvrière est-elle à mettre sur le compte des conditions spécifiques de la vie en ville (logements insalubres, absence ou mauvaise qualité de l'eau) ou d'un affaiblissement général des organismes dû au travail ? Était-ce la ville qui était mortifère ou bien l'usine qui y était située²⁰ ? Il existait enfin une mortalité différentielle aux conséquences démographiques considérables. Les migrants, on l'a vu, n'avaient rien d'une population rejetée des campagnes, c'était donc des gens solides, ayant toutes les chances d'apporter du "sang neuf" là où ils venaient s'installer. Il est nettement établi qu'à Paris, en tout cas pour les hommes, les provinciaux de naissance dépassaient en taille les Parisiens nés, et vivaient probablement plus longtemps qu'eux²¹. Dans les dispensaires antituberculeux, les patients d'origine parisienne étaient proportionnellement plus nombreux, alors que la tuberculose était précisément réputée la maladie typique du provincial plongé dans l'enfer parisien. [157] Pierre Guillaume a également remarqué qu'à Bordeaux la mortalité par phthisie était plus fréquente dans la population native que dans la population immigrée. Faut-il croire que les migrations corrigeaient les effets sociaux négatifs d'une certaine urbanisation ?

Ce processus de "régénération" – attention à ce mot, car il n'existait bien sûr nulle "race" parisienne – n'eut qu'un temps puisque la fin du XIXe siècle vit également la chute de la mortalité urbaine. Le tableau qui suit, s'il plaide en faveur d'une "surmortalité" urbaine originelle, atteste aussi l'existence ultérieure d'une "sous-mortalité"²² :

Taux de mortalité pour 1 000 habitants
(Moyenne quinquennale)

	1839-1843	1909-1913
Paris	27,93	16,47
Lyon	37,22	16,75
Marseille	27,61	19,47
Bordeaux	30,59	19,76
France	23,2	19,5

Ces progrès résultaient pour l'essentiel – le fait est bien connu – de l'effondrement des décès du jeune âge : à Paris, la mortalité infantile recula d'un tiers entre 1876-1880 et 1901-1904 ; pour les 1-4 ans, la baisse fut de moitié, et ce en tenant compte des nouveaux-nés et des enfants placés en nourrice au loin²³.

¹⁹ Sur ce point, voir en dernier lieu J. Dupaquier, "La surmortalité urbaine", in *Annales de démographie historique*, 1990, p. 7-11.

²⁰ Alain Cottureau, "Usure au travail, destins masculins et destins féminins dans les cultures ouvrières en France au XIXe siècle", in *Le mouvement social*, juil.-sept 1983, p. 71-112.

²¹ Voir l'article cité note 10, ainsi que Jeanne Gaillard, *Paris la ville (1852-1870)*, Champion, 1976 p. 216-217.

²² D'après Pierre Guillaume, *op. cit.*, p. 136 et suiv.

²³ *Annuaire statistique de la ville de Paris*, 1903 p.136 et suiv. ; Gérard Jacquemet dans sa thèse (*Belleville au XIXe siècle*, éd. de l'EPHE, 452 p.), avait déjà attiré l'attention des historiens sur ce point.

Allaitement maternel plus courant, stérilisation systématique du lait, amélioration générale des conditions sanitaires... ? Les causes de cet important tournant ne sont pas claires, mais c'est bien dans la grande ville qu'il s'opéra d'abord. Dans notre histoire démographique, à la campagne revient la baisse de la natalité et à la ville le recul de la mort.

La place nous manque pour parler de l'essentiel peut-être : *la ville comme milieu intégrateur des migrants*. Car les "barbares", une fois entrés dans la ville, devenaient sous la plume des administrateurs et des édiles, des "nomades", "des populations nomades sans lien réel avec le sol", disait le préfet Haussmann, des malheureux à la recherche surtout de subsides et "qui nous apportent des habitudes étrangères", précisait un hygiéniste bordelais en 1866. Là encore, il y a loin de ces images à la réalité. La forte mobilité des citadins les plus pauvres à l'intérieur des agglomérations avait, il est vrai, de quoi surprendre, mais elle s'expliquait surtout par les changements d'emploi – on se logeait souvent au plus près – et la recherche constante de la meilleure adéquation entre logement et ressources : dès qu'il était possible, on déménageait pour "avoir mieux". D'autre part, le migrant était rarement un isolé : existaient des filières, des contacts, voire une solidarité entre originaires du ou des mêmes lieux, qui facilitaient au nouvel arrivé ses premiers pas dans la ville. Ce qui ne veut pas dire que les particularismes aient été alors très forts : le milieu urbain, lentement absorbait tout, liait ensemble les existences dispersées, mêlait les eaux. Paris était une ville sans vrais ghettos.

Les villes du XIXe siècle auraient-elles mieux réussi l'intégration de leurs migrants que les vastes agglomérations d'aujourd'hui celles de leurs immigrés ? On peut le penser. Cette histoire démontre aussi que la grande ville, celle d'hier comme celle d'aujourd'hui, ne doit pas faire peur ; Elle est d'ailleurs, comme au XIXe siècle, notre seul avenir prévisible. [158]

Annexe

A propos d'intégration : un Breton à Aubervilliers

Travailler et vivre dans une grande ville au XIXe siècle impliquait l'adoption de comportements et de valeurs qui modifiaient en partie l'univers mental du migrant et, au sein de la société urbaine, le rendaient progressivement semblable aux gens de sa classe. Voici par exemple un texte tout simple, extrait d'Aubervilliers, magnifique chronique de la vie ouvrière de l'avant 1914, écrite par Léon Bonneff, auteur par ailleurs, avec son frère Maurice, de remarquables enquêtes-témoignages parues dans la presse syndicale et socialiste de l'époque .

Il met en scène un jeune Breton, Jean-Marie Le Loueê, recruté à Pontivy par l'agent d'une usine de produits chimiques d'Aubervilliers. Comme tant d'autres, il connaît le demi-servage dans lequel étaient tenus les manœuvres de ces sortes d'établissements : contrat léonin d'embauche, logement exclusivement entre compatriotes ou chez un marchand de sommeil... Cependant de simples contacts noués hors de ce cercle et un geste fraternel fait par le voisinage transformeront le douloureux exilé en terrassier parisien.

Le recruteur conduisit sa compagnie d'ouvriers chez les hôteliers débitants qui devaient leur assurer le gîte. Il laissait chez chacun d'eux une portion de sa troupe et poursuivait avec les autres ouvriers, comme fait un fourrier qui loge les soldats de passage dans les habitations d'un bourg.

Jean-Marie Le Loueê et sept compagnons furent introduits chez une veuve qui tenait débit à l'enseigne des Palmiers. La maison était bâtie à l'extrémité de

la Haie-Coq, non loin du canal. Elle n'avait qu'un étage. Mais un profond appentis couvert de zinc ondulé la prolongeait. L'enseigne montrait deux cochers qui trinquaient sous un balcon. Accoudée à ce balcon, une jeune femme enveloppée de mousseline s'éventait dans l'attitude d'une personne que la chaleur accable.

La salle était très sombre. On descendait une marche et on foulait la terre battue. Le comptoir luisait faiblement. Les étiquettes multicolores des bouteilles formaient une bande de tapisserie claire sur le mur peint de couleur marron. La loi promulguée contre l'ivresse publique pendait sous la pendule entre deux baguettes de bois noir à rainure dorée, mais on n'en pouvait lire le texte que l'irrespect des mouches avait maculé. On distinguait nettement deux écriteaux placés en évidence: « Toutes les liqueurs vendues ici sont de fantaisie » et « On est prié de payer en servant ». Un gros phonographe, installé sur le comptoir, braquait son pavillon vers la salle basse. Deux appareils à sous étaient dressés en sentinelles de chaque côté de la porte. Les tables de bois, récurées à grande eau, semblaient humides encore ; le garçon achevait d'épandre à poignées la sciure de bois sur le sol.

Les hommes entrèrent en clignotant à cause de la différence d'éclairage.

–Voilà vos particuliers, dit le recruteur.

– Ah ! bon, c'est eux, répondit la veuve. Salut, Messieurs. Elle les regarda par-dessus le comptoir ; le garçon s'approcha et dit :

– Salut, les pays.

Les ouvriers ne savaient que faire de leurs bagages, des paquets enveloppés d'étoffe noire ou de misérables valises jaunes, fatiguée aux angles et aux poignées,

– Vous allez leur servir la bleue et puis ils mangeront, commanda le représentant de l'usine.

Ils burent l'absinthe, s'essuyèrent la bouche sur la manche et se sentirent aussitôt ragaillardis. Le garçon les conduisit à la chambrée. C'était une pièce carrée, assez vaste, qu'une fenêtre éclairait. Il y avait une glace au-dessus d'une cheminée à tablette de bois. Mais on ne pouvait rien distinguer dans cette glace à cause des inscriptions nombreuses qu'on avait creusées sur elle. Sept lits de fer étaient serrés le long du mur. Le garçon expliqua qu'un lit manquait. Mais un de ces messieurs travaillerait sans doute la nuit pour commencer. Il suffirait, à son retour, le matin, de changer les draps d'une des couchettes pour qu'il pût l'occuper. Entre honnêtes gens on s'arrange toujours. Le lendemain matin, à cinq heures, les hommes se levèrent et on les conduisit à l'usine de la Compagnie nationale franco-anglaise.

[...] Jean-Marie Le Louël vivait mal à Aubervilliers. Il étouffait. Pour exténuante que fût sa tâche, ce n'était pas elle qui l'accablait. C'était l'air, c'étaient les maisons, les rues, les fumées, le ciel. Valet de ferme en Bretagne, attaché à son labeur sans que les dimanches ni les fêtes l'en détachassent, car il est chaque jour quelque travail à exécuter, il vivait cependant en paix dans la liberté sans limite des horizons, dans la douceur apaisante du silence.

[...] Le dimanche, il n'allait pas à la pêche. Il partait tout seul le long du canal, les mains dans les poches, la tête baissée : il marchait vite comme s'il avait eu un but. Il cherchait de la place, de l'air, de la solitude et ne les trouvait pas. Des légumes l'attiraient. Il se dirigeait vers elles et le mur d'un jardin l'arrêtait. Les routes étaient pavées : des automobiles les parcouraient, répandant les glapissements de leurs sirènes et les puanteurs de leurs fumées. Des maisons, toujours des maisons. Il entra dans des cabarets, buvait du cidre,

car il gardait le respect du vin dont les autres faisaient leur breuvage ordinaire. La nuit tombait tandis qu'il errait dans des villes dont il ignorait le nom. Il demandait sa route pour rentrer ; il s'expliquait mal, ne comprenait pas les explications abondantes et confuses des promeneurs consultés et, n'osant les prier de répéter, il s'en allait au hasard. Au retour, il prenait sa place autour de la table à demi desservie, parmi les camarades animés des beuveries de l'après-midi : plusieurs étaient ivres et querellaient les autres. Les verres dessinaient sur la toile cirée des ronds rouges que d'autres ronds superposaient ou coupaient ; des pains entaillés montraient la tranche épaisse de leur mie ; la sauce du ragoût dominical barbouillait les assiettes que les hommes torchaient soigneusement d'un croûton. De véhémentes discussions s'élevaient pour de pauvres sujets : divergences d'opinions sur la technique du travail, fanfaronnades, évaluation de distances.

Et la patronne, attentive, se hâtait de débarrasser les tables pour que les parties puissent s'organiser.

Le hasard d'une rencontre amène Jean-Marie Le Louël à la "Caserne", une maison ouvrière d'AuberVilliers où habite Michel, ancien contremaître réputé pour savoir "soigner le monde".

Michel diagnostiqua rapidement le mal dont souffrait Jean-Marie Le Louël:

– Ce que tu as est bien facile à voir, dit-il. C'est le mal du pays. Tu t'ennuies. Au régiment, j'ai vu des Bretons de ton espèce ; il y en a un qui s'est suicidé, ainsi tu vois.

Michel parlait sans ironie ; il n'avait pas non plus le désir d'alarmer le garçon dépaycé ; il lui racontait ce qu'il avait vu, sans conclure, et le Breton comprenait. Michel lui demanda le nom de l'usine qui l'employait et quand il sut, il déclara que l'on y menait la vie dure aux ouvriers et que leur découragement était bien naturel.

- Tu peux venir quand ça te fera plaisir, affirma-t-il.

Mme Michel posa le litre de vin sur la table sans que son mari l'en eût priée.

– Oh non, merci, ce n'est pas la peine, fit Jean-Marie quand Michel lui versa un rouge-bord.

– Un verre de vin, ça ne fait pas de mal.

Timide, le Breton n'osera revenir, mais un jour, dans la rue, Michel le reconnaît et l'aborde :

– Eh bien ! cet ami, ça va toujours, oui ? Jean-Marie fut bien content. Il répondit qu'en effet... « Ça allait ».

– Ce n'est pas vrai, rétorqua Michel, tu as le fronton d'un qui cultive le cafard. Viens prendre un verre.

Quand ils furent entrés, Michel commanda sa mominette et tout en tournant le breuvage vert-pâle d'une main qui tremblait, il dit :

– Toi, mon petit gars, je vais te dire ; d'être enfermé, ça ne te vaut rien. C'est ça qui te tue. Si j'étais toi, je travaillerais la terre.

Cette idée de travailler la terre à Paris n'était pas venue au Breton ; elle l'emplit d'une joie si éclatante qu'il parut métamorphosé ; il considéra Michel avec des yeux luisants, un sourire d'espoir aux lèvres.

– Hein : ça n'a pas l'air de te déplaire cette idée-là. Pourquoi n'essaierais-tu pas de te faire embaucher comme commis chez un maraîcher ? Tu aurais au

moins soixante-quinze francs par mois et défrayé de tout et pas tout le temps le nez dans les fosses à sulfure, entre les quatre murs de l'usine.

Un homme qui mangeait du fromage dans un papier blanc posé à même la table et arrosait sa collation d'un litre de vin rouge dit à haute voix sans se retourner :

– On embauche des terrassiers chez Chenaux et Castagnié, pour les travaux de La Courneuve.

– Sais-tu qui embauche, compagnon ? demanda Michel.

– Oh c'est les contre-coups, mais pas besoin de les connaître, suffit de se présenter avec des clous ; ils prennent tout le monde et ils payent au-dessous du tarif. Il y aura du grabuge un de ces quatre matins.

– Ça ne fait rien, on peut toujours y aller voir pour commencer. Sais-tu ce qu'ils payent ?

– Treize sous

– Merci, l'ami, tu ne veux pas trinquer avec nous ?

Michel emmène rapidement Jean-Marie vers la Caserne.

– Des clous tu n'en as pas ? Qu'est-ce qu'il te faut : une pioche et une pelle.

Je vais te trouver ça.

Les voisins, mis au courant des projets, vident leurs caves et les apprentis qui sont dans les cours des maisons voisines pour équiper le futur terrassier. On découvre six pelles et quatre pioches, Michel choisit les bons outils et rend les autres aux voisins qui s'excusent de ne pouvoir offrir mieux.

– Je n'ai pas meilleur. Je regrette.

Les deux hommes passent leur soirée à frotter au papier de verre les fers de la pioche et de la pelle que la rouille a revêtus. Les outils prennent la patine grise des bijoux de vieil argent avec des taches noires que les efforts les plus persévérants ne peuvent effacer ; ainsi en est-il des cals dont les lavages multipliés ne débarrassent pas les mains des vieux ouvriers. Le lendemain, Jean-Marie donna ses huit jours à l'usine qui refusa d'accepter son congé et le menaça de le poursuivre en remboursement de ses frais de voyage, on ne les lui avait pas totalement retenus sur son salaire. Il ne répliqua pas, toucha le montant de sa semaine et au jour qu'il avait dit se présenta sur le chantier de MM. Chenaux et Castagnié qui l'engagèrent sur-le-champ.

Ainsi le Breton devint terrassier.

– Extrait de Léon Bonneff, *Aubervilliers*, s.l., L'Amitié par le livre, 1949, p. 96-98, 126-130, 166-167, 170-175 (texte écrit en 1913). [158-160]